

RICHARDMÉNIL : lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires du chêne (22 mai 2020)

Pour compléter les nombreuses informations déjà diffusées cette année (commune, Est Républicain, e-mails, bouche à oreille), il se confirme que cette année il faudra faire face à une très importante quantité de chenilles urticantes, y compris dans des quartiers épargnés depuis plusieurs années. Ca risque de gratter cet été !

De nombreuses expérimentations ont été faites depuis le 10 mai, en partenariat avec la commune.

Celle qui donne les meilleurs résultats, consiste à **pulvériser du savon noir liquide dilué à 10% avec de l'eau.**

Il faut agir très vite car si actuellement les chenilles ne sont pas trop urticantes, elles vont vite le devenir (fin mai en principe), et il faudra mieux se protéger lors des pulvérisations.

Composition du mélange à préparer : par exemple, avec 5 litres d'eau, ajouter ½ litre de savon noir.

Utilisation : de préférence un pulvérisateur de jardin va permettre de régler la pression et la forme du jet.

Il est possible depuis le sol d'atteindre une hauteur de 4 m, ou d'utiliser une échelle pour aller plus haut.

La composition du savon noir est variable : entre 15 et 30% d'huile d'olive ou autre + de la potasse (comme pour tous les savons) et des additifs variables suivant la destination (jardin, entretien, cosmétique). C'est un produit bien connu.

Même s'il est « Bio », il faut respecter les consignes d'application écrites sur l'emballage.

On peut aussi utiliser un pulvérisateur de 1 litre pour de petits regroupements à moins de 2 m de hauteur.

Effet : c'est immédiat et spectaculaire. On voit les chenilles se tortiller, changer de couleur, tomber par terre et elles sont détruites si la quantité de produit a été suffisante. En cas de gros regroupement ou nid recouvert d'un voile de soie, percer cette protection ou augmenter la pression du jet pour bien atteindre les chenilles.

Faire tomber les cadavres et pulvériser de nouveau les chenilles qui étaient protégées.

Mais il faut surveiller et si des chenilles bougent encore (il suffit de les remuer avec un petit bâton), il faudra faire une nouvelle pulvérisation.

De plus, comme il est très difficile de pulvériser très haut, à moins d'utiliser une échelle ou une perche il faudra surveiller les chenilles qui vont probablement descendre chaque jour (regroupement ou procession ou nid) et les pulvériser avant qu'elles ne montent sur un autre arbre. Chaque chenille détruite, c'est un papillon qui peut pondre 200-300 oeufs fin juillet, et donc en avril 2021, naissance possible de 200-300 nouvelles chenilles.

Prolifération exponentielle car les hivers ne sont plus assez rigoureux pour détruire les oeufs.

Élimination des chenilles détruites : dès que possible, brosser le tronc, ramasser les cadavres au pied de l'arbre, placer dans un sac poubelle en plastique puis dans le container des ordures ménagères pour incinération.

Précautions générales à partir du 20 mai :

liste non exhaustive et des recherches sur Internet pourront compléter ces conseils.

- éviter de s'approcher des chênes car le risque urticant va devenir de plus en plus important. Surveiller les enfants.
- en cas de vent, des poils urticants peuvent aussi se propager assez loin en provenance de la forêt ou de chênes isolés.
- regarder le haut du chêne mais aussi les branches basses : s'il y a beaucoup de feuilles mangées, il y a de fortes chances que les chenilles l'ont colonisé. Elles peuvent aussi faire tomber des éléments allergisants.
- en cas de réaction allergique ou de piqûre, consulter un médecin ou un pharmacien pour un traitement avec ou sans ordonnance.
- **pour les propriétaires de chiens et de chats :** les chenilles processionnaires peuvent être mortelles pour ces animaux. Elles sont capables de provoquer des réactions inflammatoires et nécrosantes dramatiques avec des lésions au niveau de la langue, des yeux, de la peau. Éviter les zones avec des chênes où des nids (même anciens) ou des regroupements ou processions de chenilles sont visibles : tenir les chiens en laisse, ne pas les laisser mettre leur museau au sol ni se lécher. Dès l'apparition de problèmes, consulter un vétérinaire : urgence vitale.

Informations régulières :

Le site Internet <http://chenilles.bi.free.fr> est déjà très documenté mais il est régulièrement complété.

Le signalement rapide d'arbres (domaine public et privé) est aussi très important pour stopper la prolifération, à condition que les nids soient accessibles.

Envoyer un e-mail avec le maximum de précisions : chenilles.bi@free.fr ou s'adresser à la mairie.

Comme pour d'autres parasites, il suffit d'un arbre non traité pour que la prolifération continue.

Même si les destructions actuelles vont limiter les effets sur la santé, on prépare surtout 2021 mais il faudra plusieurs années pour espérer une limitation de la prolifération grâce à la complémentarité des moyens de destruction, aux mésanges et autres prédateurs naturels, mais aussi en espérant des hivers avec une longue période de gel pour détruire les œufs pondus début août.

Si vous voulez participer aux expérimentations des bénévoles de l'équipe « chenilles » actuelle (qui ne se substitue pas aux interventions individuelles ou de professionnels), ou être « personne référente » de votre quartier : contacter par e-mail chenilles.bi@free.fr

Merci d'avance pour votre soutien et votre aide.